

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincent Lacombe réélu à la présidence de la FHP REIN

Paris, le lundi 30 novembre 2020 - L'Assemblée Générale de la FHP REIN, syndicat de spécialité de la FHP, s'est réunie lundi 30 novembre pour renouveler ses instances. Le Comité d'Administration nouvellement élu a reconduit Vincent Lacombe à la présidence du syndicat. Vincent Lacombe avait été élu à la tête du syndicat le 11 octobre 2019.

« Je remercie les adhérents de FHP REIN pour la confiance qu'ils m'ont témoignée à nouveau. Face à la crise, leur mobilisation est totale pour assurer la continuité de soins indispensables et préserver la santé de patients particulièrement vulnérables face au virus. La FHP REIN s'est attachée à soutenir et accompagner cette mobilisation ainsi que celle de nos personnels soignants. Je remercie les administrateurs de la précédente mandature avec qui, en coordination avec la FHP et la FHP MCO, nous avons largement contribué aux travaux ministériels sur la réforme du financement de la maladie rénale chronique afin de valoriser un modèle dynamique qui garantisse la sécurité et la qualité des prises en charge. » a déclaré Vincent Lacombe président de FHP REIN.

Lamine Gharbi président de la FHP *« Je félicite Vincent Lacombe pour sa réélection. Le secteur de l'insuffisance rénale chronique a été particulièrement impacté par la crise sanitaire. L'action de la FHP REIN a permis de soutenir les établissements privés de dialyse qui ont pu continuer à soigner ces patients chroniques, y compris ceux atteints du covid, et prévenir les risques d'infection au virus. »*

Le président de la FHP Rein dresse les perspectives de son action syndicale : *« Avec les nouveaux administrateurs de la FHP REIN, nous allons continuer d'être force de propositions sur l'évolution de nos métiers et leur valorisation. Nous prenons en charge plus d'un tiers des patients atteints d'insuffisance rénale chronique et cela nous confère une importante responsabilité. Nous poursuivrons également nos partenariats avec les représentants de patients qui font évoluer avec nous la prise en charge de la maladie rénale chronique. Nous allons renforcer notre communication avec nos*

adhérents mais également auprès des patients qui jouent un rôle majeur dans leur prise en charge ».

Biographie de Vincent Lacombe

Vincent Lacombe est âgé de 46 ans. Il dirige depuis 14 ans la clinique Saint-Exupéry à Toulouse, établissement qui mobilise toutes les modalités de prise en charge de l'insuffisance rénale. Cet établissement dispose également de 76 lits de court séjour et de 45 lits de SSR. Vincent Lacombe était trésorier de la FHP Dialyse jusqu'en 2019. Il est membre du Bureau de la FHP-Occitanie et du Conseil d'Administration de la FHP-MCO. Vincent Lacombe a été élu président de la FHP REIN le 11 octobre 2019 et réélu le 30 novembre 2020.

[Télécharger la photo de Vincent Lacombe](#) (© Guillaume Oliver)

FHP REIN

Le syndicat de spécialité FHP REIN représente 120 établissements privés de traitement de l'insuffisance rénale chronique. Ces établissements prennent en charge 35% des patients atteints de maladie rénale chronique en France.

Administrateurs de la FHP REIN :

Président : Vincent Lacombe (Clinique néphrologique Saint-Exupéry)

Vice-président : Hervé Gourgouillon (Diaverum)

Secrétaire général : Stéphane Locret (Clinique du Landy - Ramsay Santé)

Trésorier : Stéphane Liévain (Clinique du Parc Monceau - Almayviva Santé)

Atika Alami (CHP de l'Europe - Vivalto Santé)

Philippe Auvray (Centre d'Hémodialyse des Alpes - B Braun Avitum)

Catherine Fulpin (Clinique Louis Pasteur)

Antoine Lacaille (Autodialyse Jean Mermoz Galac)

Jeanne Loyher (Société de Dialyse du groupe Clinifutur)

Pierre Malterre (SA Polyclinique de Francheville)

Gorka Noir (Centre de dialyse de l'Estrée - Elsan)

Benjamin Raulet (Nephrocare)

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :



55 % des interventions chirurgicales



65 % de la chirurgie ambulatoire



1/3 des soins de suite et de réadaptation



17 % des hospitalisations psychiatriques



Près de 20 % des Hospitalisations à domicile



1 accouchement sur 4



50 % des patient atteint du cancer



Plus de 35% des patients atteints de maladie rénale chronique

Contact presse : Benjamin Azogui
Direction de la communication
01 53 83 56 56 - benjamin.azogui@fhp.fr

